



Extrait du Guide de l'épargne et des placements

<https://www.francetransactions.com/immobilier/scpi/scpi-malraux.html>

SCPI Malraux

- Immobilier - SCPI -



Date de mise en ligne : samedi 18 novembre 2017

Description :

Liste des SCPI Malraux ouvertes à la souscription.

Copyright © Guide de l'épargne et des placements - Tous droits réservés

Des niveaux de frais élevés, mais un accès unique au dispositif d'incitation fiscale Malraux, sans plafonnement des niches fiscales. A réserver donc aux contribuables les plus lourdement imposés.

RÉDUCTION D'IMPÔT MALRAUX

Réduction d'impôt, dès l'année de la souscription, de 18% de l'investissement qui correspond à :

- une part affectée aux travaux : 69%
- un taux de réduction d'impôt en Secteur Sauvegardé : 30% de la part travaux.

Le dispositif est cumulable avec les dispositifs fiscaux en vigueur sans limite au plafonnement des niches fiscales.

Noms SCPI	Durée investissement	Réduction impôt	Frais souscription	En savoir plus
PIERRE INVESTISSEMENT 9	15 ans	18.00%	12.000%	
REXIMMO PATRIMOINE 4	15 ans	17.00%	9.500%	
URBAN PRESTIGIMMO 2	16 ans	18.00%	12.000%	
<p>(*) : Informations fournies à titre indicatif uniquement. Il est rappelé que l'investissement sur SCPI est un placement à risque de perte de capital et ne doit représenter qu'une diversification pour ses placements et une faible partie de ses avoirs. Le taux de réduction d'impôt maximal indiqué est celui obtenu après la durée totale du placement, sous réserve que la SCPI respecte pendant toute la durée les conditions d'éligibilité aux dispositifs fiscaux respectifs. L'investisseur est soumis à la contrainte de conserver ses parts fiscales pendant toute la durée du placement, sous peine de rembourser les avantages obtenus lors de la souscription.</p>				

Post-scriptum :

NO_PUB